

**Un militant français en appel  
contre l'ambassade d'Azerbaïdjan :  
Charjoum**

**Loris Toufanian, militant actif de la cause arménienne et membre fondateur de Charjoun, est poursuivi par la justice française à la suite de la plainte de l'ambassade de l'État criminel et génocidaire azerbaïdjanais.**

Mardi 4 février à 13h30 aura lieu à la Cour d'Appel de Paris le procès en appel de notre camarade Loris Toufanian qui, nous le rappelons, a été condamné en première instance à une peine de 6 mois de prison avec sursis et une forte amende pour dégradations et violences volontaires avec arme. Ces poursuites font suite à la manifestation organisée le 18 septembre 2022 devant l'ambassade d'Azerbaïdjan en France pour dénoncer les crimes commis contre le peuple arménien.

Cette condamnation particulièrement sévère, d'ailleurs supérieure aux réquisitions du ministère public, est insupportable alors que la seule véritable violence est celle commise par l'État criminel azerbaïdjanais.

Au mois de septembre 2022, après avoir soumis pendant plusieurs mois les citoyens de la République d'Artsakh à un blocus illégal, l'Azerbaïdjan a exécuté son plan d'éradication des Arméniens de la région en forçant à l'exil les 120.000 personnes y vivant encore à cette date. L'Artsakh est alors intégralement vidée de sa population arménienne pour la première fois depuis des millénaires.



*Charjoun*  
le mouvement

**APPEL À SOUTIEN**

*pour Loris Toufanian, militant de la cause arménienne poursuivi par la justice*

*Date: 4 février 2025*  
*Horaire: 13h30*  
*Lieu: Chambre n° 8 pôle 2 de la Cour d'Appel de Paris*  
*10 boulevard du palais 75001 Paris*

@CHARJOUN

[Pour contribuer aux frais de justice](#)